



## NOTICE DESCRIPTIVE

### LE CLOS DU BIEF Construction de 3 bâtiments de logements collectifs 442 Rue du Beaujolais 69830 SAINT GEORGES DE RENEINS

#### PRESTATIONS DETAILLES PAR CORPS D'ETAT

**Suivant PC modificatif n°PC0692061600017M02 en date du 23/02/2017**

#### TERRASSEMENTS – VRD

##### **Terrassements-plateformes :**

- .Préparation du terrain comprenant nettoyage, abattage d'arbres et dessouchage.
- .Décapage des terres végétales, stockage sur site pour réutilisation et évacuation des terres excédentaires.
- .Terrassement en pleine masse, géotextile, remblaiement des plates formes suivant étude de sol sur l'emprise des voiries et des bâtiments.
- .Création de bordures bateaux sur les entrées compris raccords d'enrobé.
- .Implantation par un géomètre des ouvrages à construire.
- .Finition des sols : voiries, places de parking et cheminement piétons en enrobé.
- .Bordures de délimitations des espaces verts.
- .Panneaux de signalisations et marquages au sol.
- .Epannage des terres végétales sur les zones en espaces verts.

##### **Réseaux :**

- .Canalisations PVC CR8 ou béton pour les réseaux EU / EV et EP compris regards de visites et de branchements.
- .Rétention des EP par puit perdu ou cuve de rétention raccordée sur réseau collectif, solution à affiner après étude.
- .Réseaux sec, AEP, FT, ELEC, éclairage, GAZ comprenant tranchées, fourreaux janolènes, grillages avertisseurs et remblaiements.
- .Massifs pour candélabres.

#### ESPACES VERTS – CLOTURE

- .Préparation du terrain, engazonnement, plantation d'arbres à faible développement, plantation de haies compris terrassement en tranchée et remblaiement en terre végétale.
- .Fourniture et pose de clôture en rouleau compris piquets.

#### MACONNERIE

Entretien des voiries en concassé à la charge du lot gros œuvre.

##### **Structure :**

- .Murs de façades et pignons en briques creuses de type POROTHERM de 0,20 m avec arrêtes dressées avant pose des menuiseries.

- .Murs mitoyens entre pièces habitables de deux logements en voile béton de 0,20 m ou 0.18 m.
- .Murs mitoyens sous toiture : 40 cm au-dessus faux plafond

#### **Dallages :**

- .Dallages à confirmer par l'étude thermique, l'étude de sol et les relevés périphériques.
- .Dallage des garages avec pente de 1cm/m du fond de chaque garage jusqu'aux portes de garage.

#### **Planchers :**

- .Plancher sur étage de garages, locaux techniques constitué par dalle pleine et isolation en sous-face répondant aux exigences de la réglementation acoustique et incendie.
- .Planchers intermédiaires constitués par dalles pleines.
- .Plafond de la cage d'escalier constitué par une dalle pleine y compris sur une partie des communs pour l'accès aux combles.

#### **Chape :**

- .Feutre acoustique de type Assour, chape ciment sur l'ensemble des niveaux

#### **Escalier béton préfabriqué :**

- .Désolidarisé de la structure (acoustique)

#### **Balcons :**

- .Dalle béton, muret garde-corps poteaux et poutres BA finition béton au sol.

#### **Terrasses :**

- .Fondation : 25 cm de tout-venant. 5 cm de sable calcaire.
- .Finition : dallage béton balayé.
- .Séparation entre les terrasses, soit mur béton ou agglo, soit pare-vue 1,8 m de hauteur minimum entre terrasses ; haie + clôture pour terrains privés (rez-de-jardin).

### **CHARPENTE**

- .Charpente réalisée en fermettes industrialisées sapin entraxe 0,60 m
- .Bandeaux frisettes et rives PVC
- .Platelage dans combles pour accès aux souches et extracteurs en planches de 27 mm d'épaisseur.
- .Chevêtre pour passage désenfumage, accès toiture, etc.
- .Pyrodôme de désenfumage sur escalier encloué

### **COUVERTURE – ZINGUERIE**

- .Mise en œuvre d'un film sous toiture, pose tendue avec double lattelage
- .Tuile terre cuite 10 Unités /m<sup>2</sup>
- .Solins et abergements en zinc.
- .Gouttières et descentes en zinc.
- .Dauphin fonte sur hauteur 1 ml, en pied de chute.

### **MENUISERIES EXTERIEURES**

- .Menuiseries extérieures en PVC gris clair, classement A3 E3 V2.
- .Volets bois plein à cadre épais sans écharpe en finition vernis.

### **MENUISERIES INTERIEURES**

#### **Porte palière :**

- .Huisserie métallique + couvre-joint bois mouluré
- .Portes métalliques type MALERBA à peindre.
- .Serrure à canon européen 5 pistons, type Vachette ou équivalent.
- .Fermeture trois points – classement A2P.
- .Système anti-dégondage
- .Double béquilles (intérieure et extérieure).
- .Quincaillerie de marque BEZAULT RIV BLOC SENIOR ou équivalent.
- .Œillette.
- .Seuil suisse bois + butée de porte

### **Portes intérieures des logements :**

- .Huisseries bois
- .Portes peintes du type REGHINI avec parement décor gravé et joint phonique, blanches avec condamnation pour les pièces de bains et WC.
- .Butées de portes.
- .Quincaillerie BEZAULT aspect brossé

### **Portes de placards :**

- .Coulissantes type SOGAL, coloris blanc, épaisseur minimum 10 mm pour placards de largeur > 1 ml avec traverse basse bois de la hauteur de la plinthe. Profil en tôle.
- .Aménagement de placard > 1 ml avec 1/3 rayonnage finition mélaminé posé sur crémaillères (minimum 5 rayons par placard) et 2/3 tringle penderie.
- .Aménagement de placards < 1 ml avec 1 rayonnage toute largeur avec tringle penderie.
- .1 placard dans l'entrée et 1 placard dans chaque chambre sauf 1.
- .Porte de placard type SOGAL sur chaudière.

### **Portes locaux communs :**

- .Portes sur cages d'escalier, sas, locaux techniques et communs à âme pleine avec revêtement isogyl à peindre, ferme-porte hydraulique, quincaillerie RIV BLOC SENIOR Champagne ou équivalent, amortisseurs de chocs, canon européen sur organigramme .
- .Poignée de tirage sur face extérieure et béquille et bouton moleté sur face intérieure.

### **Boîtes aux lettres :**

Boîtes aux lettres en acier aux nouvelles normes, posées à l'extérieur, incorporées dans ensemble avec ouverture double face selon les cas. Les marques seront CIBOX, DECAILLEUX, SIRANDRE ou équivalent (2clefs/logement)

**Tableau d'affichage :** installé dans chaque hall avec fermeture à clef, (capacité 2 feuilles 300 x 420).

**Boîte à papier :** installée dans chaque hall à côté des boîtes aux lettres, Hauteur 750 mm – Largeur 450 mm – Epaisseur 200 mm minimum.

**Miroir dans hall d'entrée :** Dimension minimum 1,50 x 2,35 m incorporé ou avec encadrement bois à vernir.

## **ISOLATION**

- .Doublage des parois extérieures par complexe isolant composé soit d'une plaque de polystyrène graphyté et d'un parement plâtre (hydrofuge dans les pièces humides).
- .Cordon de colle continu sous plafond placoplâtre.
- .Doublage acoustique des machineries, cages d'escaliers, des mitoyens.
- .Isolation en combles sur plafond du dernier niveau laine de verre soufflée épaisseur selon étude thermique RT 2012.
- .Doublage acoustique des refends mitoyens en combles par laine de verre.
- .U plastique dans pièces humides.
- .Poteaux d'arrêt de doublage

## **CLOISONS**

- .Cloisons de distribution à âme alvéolaire et parement plâtre de type PLACOPAN ou équivalent dans les pièces sèches et hydrofuge pour les pièces humides
- .U plastique dans pièces humides.
- .Poteaux d'arrêt de cloisons (sapin).
- .Doubles cloisons pour gaines techniques adossées à des pièces principales selon étude acoustique.

## **PLATRERIE**

- .Enduit pelliculaire sous dalle pleine.
- .Faux-plafond sur ossature métallique.
- .Partie commune, faux-plafond en dalles GYPTONE démontables sur les cheminements des canalisations gaz, et faux-plafonds non démontable GYPTONE sur les autres parties (80% de la surface)

## **PEINTURE – REVETEMENT MURAUX**

Nettoyage de fin de chantier à prévoir au lot peinture.

### **Parties communes :**

- .Sur paliers d'étage, toile de verre peinte (PLUS /PLAi/PLS)
- .Peinture glycérophthalique satinée sur portes des parties communes.
- .Peinture au sol pour les locaux vélos/voitures d'enfants et escaliers.
- .Cage fermée d'escaliers : Finition gouttelette fine ou Glycéro pour entretien facile,
- .Numérotation au pochoir : garages

### **Parties privatives :**

<i>Type de financement</i>	<i>Revêt. Plafond</i>	<i>Revêt. Muraux</i>	<i>Revêt. Sur menuiseries int. Métal et serrurerie</i>
<i>PLUS/PLAi</i>	<i>Gouttelette fine</i>	<i>Peinture</i>  <i>Peinture acrylique satinée pièces humides</i>	<i>Laque satinée</i>
<i>PLS</i>	<i>Peinture acrylique mate (pièces sèches)</i> <i>peinture acrylique satinée pièces humide</i>	<i>Dito ci-dessus</i>	<i>Dito ci-dessus</i>

## **REVETEMENT DE FACADES**

.Enduit au mortier projeté mono-couche finition « gratté » dans les teintes du permis.

## **SERRURERIE**

- .Fermeture des halls d'entrée d'immeubles par ensemble en acier laqué, avec ferme-porte à glissière, ventouses électromagnétiques pour vidéophone, doublement de la paumelle en partie haute + contrôle d'accès par badge type VIGIK
- .Garde-corps en béton avec lisse métallique pour les balcons
- .La métallerie sera en acier galvanisée à chaud et laquée
- .Mains courantes de part et d'autre des volées d'escalier.
- .Barreaudage de protection sur châssis sans occultation (RDC et R+1)
- .Portes métalliques sur locaux communs et locaux ordures ménagères (passage de 0,90 m minimum) ferme porte hydraulique, canon européen sur organigramme. Poignée de tirage sur face extérieure et bouton moleté et béquille sur face intérieure.
- .Echelles aluminium pour accès aux combles avec barres d'accrochage, cadenas pompiers, etc...
- .Couvertines sur tête de mur ou garde-corps béton

## **PORTES DE GARAGES**

- .Portes de garages individuels à manœuvre manuelle basculante à débordement.
- .Tablier en tôle nervurée zinguée et prélaquée, sans débord extérieur en position ouverte.
- .Ressorts de traction réglables. Fermeture latérale Canon européen à 2 clefs (en combinaison avec portes d'entrée pour les pavillons). Poignées et déverrouillage intérieur. Manœuvre silencieuse.

## **CARRELAGE - FAIENCES**

### **Sols collés:**

Type de financement	Parties communes	Partie privative	Faïence	Escalier communs	Balcons
PLUS/PLAi	Grés cérame U4P4E3C2 - 40x40 Plinthes grés cérame assortie	Sur l'emprise des logements sols PVC U2S P3 minimum	Cuisine/SDB (12m <sup>2</sup> environ/logement) En périphérie des douches	Grés cérame 30x30 U4P4E3C2 plinthe +contre marche	Béton brut
PLS	Dito ci-dessus	Grés émaillé 30x30 Plinthes assorties  Sauf les chambres prévues en parquet	Dito ci-dessus  Habillage baignoire	Dito ci-dessus	Dito ci-dessus

.Pose sur sous couche résiliente avec réserve pour chape : classement UPEC pour l'association sous couche + carrelage

### **Faïences :**

.SPEC dans les salles de bains au droit des baignoires et des douches suivant DTU, avec traitement périphérique du pied de cloison doublage.

.Faïence avec listel de couleur indépendant au choix du concepteur et du maître d'ouvrage

.PLUS/PLAi toute hauteur sur douche et baignoire + tablier sur les 3 côtés, derrière lavabos faïencé toute hauteur. Cuisine = bandeau faïence hauteur 60 cm sur évier, élément cuisson et retour éventuel

.PLS : -salle de bains faïences 25 X 40 toute hauteur sur douche et baignoire 3 côtés

-cuisine : idem PLUS/PLAi

## **SOLS MINCES**

. Sol PVC U2SP3, efficacité acoustique 19 dB, en lés, coloris au choix du concepteur et du maître d'ouvrage.

. Partie privatives (PLUS / PLAI) sur l'emprise des logements.

## **PARQUETS COLLECTIF**

Chambres des logements PLS :

. Parquet préfabriqué, verni usine, composé de 3 couches épaisseur totale 14 mm à lames avec parement bois de 4 mm en chêne massif, finition chêne clair.

. Pose collée sur chape flottante ou pose flottante sur sous couche acoustique, Plinthes assorties.

## **PLOMBERIE SANITAIRE**

- Les ventilations de chutes seront sorties hors toitures dans le même diamètre que les chutes et isolées dans la traversée des combles.
- Evacuations et chutes en P.V.C. à l'exception des passages en garages où elles seront en fonte sur hauteur d'homme.
- Les pieds de chutes d'EU et EV seront être équipés de culotte avec tampon de visite si le réseau chemine sous dalle en sous-sol. Dans le cas d'un cheminement en dallage, chaque pied de colonne devra pouvoir être visité par une culotte visitable.
- Alimentation des appareils sanitaires en cuivre ou PER. Les diamètres minima des canalisations de raccordement et d'évacuation des appareils sanitaires devront respecter les normes et DTU (débits et coefficient de simultanéité normes 41201 à 41204).
- Les collecteurs devront être calculés selon les débits à véhiculer.
- Alimentation et vidanges pour machine à laver dans la salle de bains et lave-vaisselle en cuisine (un robinet à raccord au bec et un siphon par appareil) : emplacement sous évier ou à proximité des appareils.

- Colonnes montantes en gaines techniques palières y compris calorifuge.
- By pass (laiton pour chauffage) pour pose de compteur individuel en gaines techniques (logements et communs).
- Robinet de puisage à fermeture par carré et siphon de sol fonte dans le local poubelles y compris calorifuge et purgeur.
- Robinet de puisage pour les rez-de-jardin.
- ROAI gaz en cuisine (flexible de raccordement à charge preneur)
- Il sera prévu manchette de raccordement individuelle pour un appareil de traitement de l'eau dans les endroits où l'eau est calcaire

Appareils sanitaires et robinetteries :

Type de financement	Evier cuisine	Lavabo /vasque SDB	Baignoire Aux étages	Douche Au RDC	WC
PLUS / PLAi	A encastrier 2 cuves 120x60 en résine gris moucheté avec bonde à panier inox, trop plein, cuve emboutie  Mitigeur monotrou à col de cygne orientable	Lavabo sur colonne en céramique blanche.  Mitigeur monotrou à bec fixe	Baignoire 170x70 en tôle émaillée blanche avec mécanisme automatique pour Siphon, flexible douche, Douchette et support  Mitigeur monotrou à bec fixe avec inverseur bain/douche	Receveur douche extra plat 90x90 avec ressaut inférieur ou égal à 2 cm grés blanc, antidérapant (douche d'angle proscrite)  Mitigeur mural avec barre de douche, flexible et douchette	WC céramique blanc, chasse double débit 3/6litres silencieuse, robinet d'arrêt chromé, double abattant, sortie adaptée
PLS	A encastrier 2 cuves 120x60 en résine gris moucheté avec bonde à panier inox, trop plein,  Mitigeur monotrou à col de cygne orientable	1 Vasque céramique blanche à encastrier sur meuble ou plan vasque moulé avec mécanisme siphon.  Mitigeur monotrou à bec fixe	Dito ci-dessus mais baignoire en acrylique, couleur blanche	Dito ci-dessus	Dito ci-dessus

Les appareils sanitaires et robinetteries seront de marques IDEAL STANDARD, JACOB DELAFOND ou équivalent.

**Meuble sous évier :**

Meuble en stratifié blanc 120x60 cm, 3 portes, 2 retours, 1 fond, 1 tablette, charnières assurant le maintien des portes en position fermée (aimants proscrit), découpage latéraux pour passage canalisations (machine à laver...).

**Meuble sous vasque pour le PLS :**

Meuble en stratifié blanc, 2 portes, 2 retours, 1 fond, 1 tablette, charnières assurant le maintien des portes en position fermée (aimants proscrits), découpage latéraux éventuels pour passage canalisations (machine à laver), plan vasque, miroir, bandeau lumineux avec spots (appareillage électrique caché par bandeau ou carter).

**ELECTRICITE**

- Installation répondant aux exigences des normes NFC 14.100 et NFC 15.100.
- Toutes les protections des circuits se feront par disjoncteurs.
- Les socles seront à éclipses avec terre, les points lumineux seront avec terre.
- Indicateur de consommation selon réglementation thermique en vigueur  
Automate type DELTADOR pour indication répartition des consommations selon usage éclairage / prises...

L'équipement électrique d'un logement est conforme aux recommandations de la norme NFC15.100 et doit comporter au minimum :

<b>Séjour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5 socles 16 A + T minimum</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 socle 16A commandé par inter SA à l'entrée (appareils audio visuel)</li> <li>▪ 1 douille DCL+fiche</li> </ul>
<b>Chambres et autres pièces principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 socles 16 A + T</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 douille DCL+fiche ou 1 des socles 16 A commandés</li> </ul>
<b>Cuisine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 socles 16 A + T dont 2 en hauteur dédoublées</li> <li>▪ 1 socle 16 A + T spécialisé pour lave-vaisselle</li> <li>▪ 1 socle 32 A + T (2P + T) pour appareil de cuisson</li> <li>▪ 1 socle 20 A + T pour le four</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 douilles DCL+fiche sur inter DA</li> </ul>
<b>Salle d'eau et cabinet de toilette</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 ou 2 socles 16 A + T en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 douilles DCL+fiches commandées séparément + réglette SDB PLUS / PLAi</li> <li>Attention aux volumes protection et Enveloppe à respecter</li> </ul>
<b>Entrée et dégagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 socle 16 A + T</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 douille à bout de fils ou va-et-vient ou télérupteur</li> </ul>
<b>Lavage du linge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 socle 16 A + T spécialisé</li> </ul>	
<b>Autres locaux :</b> - WC - rangements - cellier - garage individuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 socle 16 A + T dans le cellier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 douille DCL</li> </ul>

➤ **Prévoir :**

- Une PC en hauteur à l'entrée de la pièce de vie du logement (réglementation PMR)
- Dans les cuisines ou dans la salle de bains pour le lave-linge, sur plan de travail, à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,10 m : 2 prises 16 A dédoublées ou 4 prises simples dont 1 vers l'interrupteur.
- Des circuits indépendants pour lave-linge et lave-vaisselle.
- Protection différentielle à haute sensibilité 30 mA pour chaque réseau.
- Des crochets de suspension de la lustrerie.
- Tableau pour compteur électronique avec liaison courant faible pour télérelève.
- La GTL : gaine technique du logement pour arrivée téléphone, télédistribution, électricité avec porte type Sogal à pivot ou équivalent.
- Un compartimentage réservé aux courants faibles dans le tableau électrique
- Appareillage silencieux type LEGRAND, ARNOULD ou équivalent.
- Carillon dans l'entrée avec bouton sonnette.
- Dans hall d'entrée d'immeuble : éclairage décoratif selon étude de l'architecte.
- Appliques murales, hublots ou spots encastrés dans les circulations d'étage selon étude de l'architecte.
- Alimentations techniques (ascenseurs, VMC, amplis de TV, contrôle d'accès,...) disjoncteurs différentiels spécifiques.
- 1 prise de courant pour 2 niveaux (en gaine technique SG).
- Commande des éclairages des communs : cellule à détection de présence dans les halls et porches, dégagements étage et sous-sol + contact sec sur porte ascenseur et porte automatique de garages le cas échéant
- Utilisation de sources lumineuses à économie d'énergie, haut rendement.
- Eclairage de sécurité : blocs anti-vandalismes (10 ou 60 lm en fonction de la réglementation), grille de protection sur tous les blocs de sécurité dans les garages (hauts et bas).
- Détecteur de fumée selon NF selon NF DAAF EN 14604
- Borne de charge voitures

**CHAUFFAGE**

### **Chaudière individuelle au gaz**

- Prévoir sur tableau de commande, indication de l'usage des consommations gaz ECS / Chauffage.....
- Générateur à condensation, de puissance adaptée à chaque logement
- Ventouses Ø100 ou Ø125 disposées en façade.
- Chaudières type Saunier Duval ou équivalent technologie microfast micro accumulée (mini ballon de stockage 3 litres) Themaplus condens F25 jusqu'au T2 (débit sanitaire 12,2 l/mn) et Themaplus condens F30 (débit sanitaire 14,6 l/mn). (Avec ballon intégré 40 l dès T3)
- Evacuation des condensats et soupapes (disconnecteur) à laisser apparente (tubes transparents sur entonnoir siphonide à proximité).
- Accessoires de régulation
- Prévoir des caissons d'habillage avec démontage simple

**Radiateurs acier** type FINIMETAL Réggane 3000 ou équivalent, habillés avec robinets thermostatiques dans toutes les pièces sauf en salle de bain où il sera prévu un sèche-serviette type Tahiti

- Installation réalisée en « 3 usages gaz ».
- Thermostat d'ambiance avec programmation journalière et hebdomadaire.

### **VMC**

- Marque ALDES, ANJOS ou équivalent.
- L'installation est à réaliser en conformité avec les prescriptions d'obtention des performances thermiques et acoustiques.
- Les bouches d'extraction seront obligatoirement installées en parement et éloignées de 10 cm des angles des murs ou plafonds.
- Prévoir moteur à faible consommation (pas de triphasé) compatible avec un abonnement économique.
- Prévoir la mesure des débits à la réception par le titulaire du lot.
- Conduits d'extraction (verticaux avec trappes de visite en pied, tés de souche obligatoire : en tôle galvanisée).
- Conduits d'extraction en comble, en terrasse, avec légère pente vers l'extracteur et volets de réglage :
  - en tôle galvanisée, avec joints d'étanchéité aux raccords,
  - plots de support en béton
  - finition alu pour protection de la laine de verre isolant les conduits en terrasse, ou en combles
  - trappes de visites démontables si nécessaires (si L > 8ml)
  - registres d'équilibrage
- Registres de réglage accessibles
- Caisson d'extraction posé sur plots antivibratiles (au-dessus des cages d'escalier). Classe IV.
- Prévoir un éclairage du local.
- Manchettes souples aux aspirations et refoulement.
- Disjoncteur de coupure sur caisson et en gaine technique.
- Dépressostat.
- Alarme sonore et lumineuse commandée par dépressostat ramenée dans le hall d'entrée (avec signalement de la VMC).
- Entrée d'air :
  - dans les menuiseries extérieures des pièces sèches
  - dans les murs de façades des pièces sèches si l'acoustique est à traiter
- Bouches d'extraction dans les pièces humides.
- VMC classée C4
- Sortie en toiture (non flexible) avec abergement et chapeau.

### **COURANTS FAIBLES**

#### **Télévision :**

- Rappel des normes : NFC 90120 – 121 – 125 – 130 – 135.
- Antenne T.V. sur toiture ou terrasse permettant la réception TNT. Le ou les amplificateurs seront de type programmables.
- Amplificateur en gaine technique palière de 600 mm de large par 300 mm de profondeur (réservation en dalle de 600 x 100 mm) inaccessible aux locataires.
- Antenne F.M.
- Prises T.V. – Radio à séparateur dans le séjour et dans la plus grande chambre.
- Fourniture par le lot concerné des attestations COSAEL.



- Raccordement **éventuel** au réseau câblé si disponible à proximité de l'immeuble.

#### **Téléphonie :**

- Quinze jours avant la date prévue de réception du présent lot, l'Entrepreneur titulaire du marché de travaux devra remettre le procès-verbal de réception, établi par France TELECOM, au Maître d'Ouvrage.
- Le projet d'installation, conforme à la réglementation France TELECOM, sera soumis à l'agrément de ce dernier, dans le mois suivant l'ordre de service de démarrage des travaux.
- Il sera installé dans le séjour et chaque chambre : 1 prise RJ45 (séjour : incorporée au socle de prises de courant et prise d'antenne TV).
- Les prises RJ45 seront choisies dans la même série que l'appareillage électrique pour harmonisation des formes et des teintes.
- Câblage à exécuter en totalité depuis le point de raccordement au réseau public.
- Raccordement TRI + module d'essai

#### **Réseau fibre optique :**

- Le précâblage en fibre optique est obligatoire pour les logements collectifs neufs > 25 logements pour un arrêté de PC à partir du 01/01/2010 et pour tous les programmes collectifs dont le PC a été délivré à partir du 1<sup>o</sup> avril 2012. Le concepteur intégrera les contraintes particulières et énoncées dans le document France TELECOM « Recueil technique du pré-équipement des immeubles neufs à usage d'habitation :
  - Adduction de l'immeuble
  - Local technique PRI
  - Gaine Technique spécifique réglementaire l=0.40ml x P=0.3ml
  - Arrivée en GTL : au moins 1 fibre/logt, porté à 4 fibres dans les zones à forte densité.
  - Câblage à l'intérieur des logements

#### **Portier d'immeuble :**

- Platine murale à l'extérieur encastrée, façades en inox brossé, éclairage permanent. Marque FERMAX ou équivalent à boutons ou à défilement (en fonction du nombre de logements) et équipement vidéophone compatible à la réglementation relative aux personnes handicapées y compris signalisation sonore et lumineuse réglementaire
- Ventouses électromagnétiques avec bouton de décondamnation et poignée de tirage côté intérieur (gâches électriques proscrites).
- Contacts de feuillure (aucun câblage apparent).
- Poste d'appartement avec touches de commande de l'ouverture de la porte du hall et de conversation (secret et indicateur sonore et lumineux pour handicapés) et équipé vidéophone.
- Liaisons adaptées au transport de la voie et des images. Pose impérativement encastrée.
- Mise en place d'un contrôle d'accès VIGIK, compatible encodage logiciel Hexasoft, intégré si possible à la platine vidéophone : **validation IMPERATIVE du système avec l'Agence Locale**
- Prévoir réserve sur centrale pour permettre l'asservissement de portes locaux communs dans le futur
- Gaine technique spécifique.
- Bouton de décondamnation des ventouses, et dans le cas de locaux professionnels dans l'immeuble, prévoir horloge hebdomadaire.
- Fourniture des badges, quantité à adapter en fonction de la taille des logements et la programmation du système 2 pour les T2 – 3 pour les T3 et 4 pour les T4

Raccordement aux divers réseaux. Fourniture, pose et mise en service groupées des compteurs de gaz et d'électricité.